

Service logement

REF : DS2014009

Signataire : David Rebuffel

Séance du Conseil Municipal du 26/06/2014

RAPPORTEUR : Nourredine KADDOURI

**OBJET : Convention pluriannuelle fixant les relations de coopération entre la Ville d'Aubervilliers et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes 93 Ouest**

**EXPOSE :**

Depuis fin 2007, l'association « Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes 93 Ouest (CLLAJ 93 Ouest) », assure les missions d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes en recherche de logement résidant, travaillant ou étudiant sur les villes de l'agglomération de Plaine Commune, dont Aubervilliers, et de Pantin.

Après une phase d'expérimentation et de lancement de l'activité menée jusqu'à fin 2010, l'association a pu conforter sa structure en recrutant deux salariées et développer ses missions pour devenir désormais le lieu ressource pour l'accompagnement des jeunes dans leur recherche de solution de logement sur le territoire.

Le siège du CLLAJ 93 Ouest et une partie de ses permanences à Aubervilliers sont situés depuis février 2013 dans les locaux du Point Information Logement d'Aubervilliers.

Au-delà de l'information et de l'orientation, l'association travaille en partenariat avec des bailleurs sociaux et privés pour la recherche de solution de logements pour les jeunes.

Elle assure ainsi, notamment, l'inscription pour les logements du contingent municipal de la résidence de logements pour jeunes actifs et étudiants Carmen Caron d'Aubervilliers et participe, en partenariat avec l'AIVS d'Aubervilliers et le Pact de l'Est Parisien, au dispositif Solizen de captation de logements privés mis en place par la Région Ile-de-France.

Aujourd'hui, ce sont près de 2 000 jeunes qui ont été reçus et plus de 150 qui ont été accompagnés vers l'accès à un logement par l'association.

Ce développement a été rendu possible par le soutien et l'implication dès l'origine de la Ville d'Aubervilliers dans le cadre d'une convention pluriannuelle prévoyant, notamment le versement d'une subvention de fonctionnement annuelle.

Cette convention arrive à échéance au 30 juin 2014.

Il est proposé que la Commune d'Aubervilliers poursuive son implication dans ce projet qui participe de ses missions en matière de logement et en direction de la jeunesse, en concluant une nouvelle convention fixant le partenariat avec l'association.

Afin de préciser les relations de coopération entre la Commune et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes 93 Ouest, je vous propose d'approuver et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention pluriannuelle telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 45

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 26 JUIN 2014**

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 26 Juin**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 20 Juin 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Mériem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

**M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine , MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, HAMDANE Bouchra, ALVES Présilya, MM MENIA Fayçal, BIDLAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,**

**POUVOIRS :**

Eric PLEE	Représenté par :	Mériem DERKAOUI
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO
Rachid ZAÏRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT BOUALI

M. Marc RUER parti avant le vote de la question n°185

Secrétaire de séance : Mme Leïla TLILI

Direction Générale de la Solidarité / Direction du Logement

Service logement

REF : DS2014009

Signataire : David Rebuffel

**OBJET : Convention pluriannuelle fixant les relations de coopération entre la Ville d'Aubervilliers et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes 93 Ouest**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes 93 Ouest,

Vu le projet de convention ci-annexé,

Considérant la volonté de la Ville d'Aubervilliers de promouvoir les actions en faveur du logement des jeunes,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention pluriannuelle fixant les relations de coopération entre la Ville d'Aubervilliers et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes 93 Ouest.

L'Adjoint Délégué

Mme Leïla TLILI  
7<sup>ème</sup> Adjointe au Maire



Reçu en Préfecture le : 27/06/2014

Publié le : 27/06/2014

Certifié exécutoire le : 27/06/2014

L'Adjoint Délégué

Mme Leïla TLILI  
7<sup>ème</sup> Adjointe au Maire

